# **MEMORIAL**

# Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

# Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 476 2 mai 2003

### SOMMAIRE

Additek S.A., Luxembourg	EMA, European Management Association Luxem-	
Akemis S.A., Bertrange	bourg, S.à r.l., Luxembourg	22811
Almega S.A., Luxembourg 22814	Euring S.A., Luxembourg	22807
Amadine Holding S.A., Luxembourg	Euroambulance, S.à r.l., Luxembourg	22814
Ambo S.A., Luxembourg	Euroctal S.A., Luxembourg	22832
Arnauld de Bussierre International, S.à r.l., Luxem-		22809
bourg 22844	Fiduciaire H.R.T., Fiduciaire Hoffmann, Ransquin,	
Astrild Holding S.A., Luxembourg 22818	Thillens S.C.I., Luxembourg	22823
Bacsup International, S.à r.l., Luxembourg 22833	Financière Sphère S.A., Luxembourg	22824
Bacsup International, S.à r.l., Luxembourg 22833	Fondation Possenhaus, Bech-Kleinmacher	22804
Banfie S.A., Luxembourg	(La) Formica, S.à r.l., Schifflange	22812
Bellington Luxembourg S.A., Luxembourg 22834	Forville International S.A., Luxembourg	22836
Belval Invest S.A., Luxembourg	Fourb International S.A., Luxembourg	22828
Bios S.A., Luxembourg	GAIR, Gérance Administrative d'Immeubles Rési-	
Blue Circle Investments S.A., Luxembourg 22824	dentiels, S.à r.l., Soleuvre	22812
Blue Circle Luxembourg S.A., Luxembourg 22832	GE UK Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-	
Boats 1 (Luxembourg) S.A., Luxembourg 22802	bourg	22814
Bookinvest Holding S.A., Luxembourg 22837	Genencor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22817
Bookinvest Holding S.A., Luxembourg 22837	General Electric International Luxembourg, S.à	
Boutique de l'Eau S.A., Luxembourg 22821	r.l., Luxembourg	22815
British Airways Plc., Succursale de Luxembourg,	GIP Dachfonds, Sicav, Luxembourg	22847
Luxembourg	Giacelma S.A., Esch-sur-Alzette	22820
Camberley Holdings S.A., Luxembourg 22808	Groupe Assurgarantie Holding S.A., Luxembourg	22845
Cap Santé 3000, S.à r.l., Bertrange 22819	HB Asset Management Sicav, Luxembourg	22807
(La) Caravelle Portugaise S.à r.l., Kayl 22820	Helianthe Holding S.A., Luxembourg	22818
Casochri Holding S.A., Luxembourg 22821	Hellaby S.A., Luxembourg	22848
Centre de Prévention des Toxicomanies (CEPT)	Hellaby S.A., Luxembourg	22848
Fondation, Luxembourg	Hellaby S.A., Luxembourg	22848
CI & GI Investments S.A., Luxembourg 22844	Hightly S.A., Luxembourg	22813
Ciccarelli International S.A., Luxembourg 22824	HRT Révision, S.à r.l., Luxembourg	22821
Cofalux Immobilière S.A., Strassen	IFT International Financial Team S.A., Luxem-	
Conil Luxembourg S.A., Luxembourg	bourg	22838
Cotinga Holding S.A., Luxembourg	Impex International S.A., Luxembourg	22823
Dean Kimar Consultancy S.A., Luxemburg 22843	Iotham Consulting Holding Company S.A., Luxem-	
DNH International, S.à r.l., Luxembourg 22825	•	22832
DNH International, S.à r.l., Luxembourg 22826	ITT Industries Holdings, S.à r.l	22812
Easy View S.A., Luxembourg 22810		22811
ECS Luxembourg S.A., Luxembourg 22832	• , ,	22810
EIP Participation S1, S.à r.l., Luxembourg 22807	Kass Jos et Fils, S.à r.l., Elvange	22812
EIP Participation S2, S.à r.l., Luxembourg 22808	Keith & Cie (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.	22845

Lucille 1 S.A., Luxembourg	22816	Ourakan International S.A., Luxembourg	22834
Lucille 1 S.A., Luxembourg	22847	Peinture Cam. Steffen et Fils, S.à r.l., Greven-	
Lucille Sigma S.A., Luxembourg	22815	macher	22813
Lucille Sigma S.A., Luxembourg	22846	Plassa 98-7 Fund, Sicav, Luxembourg	22846
Mahifa Investment S.A., Luxembourg	22836	PrintConcept, S.à r.l., Beidweiler	22814
Mahifa Investment S.A., Luxembourg	22836	R.X. Prod S.A., Luxembourg	22823
Manakin Holding S.A., Luxembourg	22820	Rispoll Investment Holding S.A., Luxembourg	22808
Mandu Invest S.A., Luxembourg	22835	Rodighiero Pneus, S.à r.l., Lamadelaine	22815
Mandu Invest S.A., Luxembourg	22835	Sagis Gallica S.A., Luxembourg	22822
Marioror S.A., Luxembourg	22816	Sagis Gallica S.A., Luxembourg	22822
Marioror S.A., Luxembourg	22816	Siba Management Holding S.A., Luxembourg	22823
Maurits Holding S.A., Luxembourg	22816	Sibir S.A., Pétange	22842
Mavas S.A., Luxembourg	22813	Sibir S.A., Pétange	22842
Mavas S.A.H., Luxembourg	22813	Sibir S.A., Pétange	22842
Medvic, S.à r.l., Luxembourg	22816	Sibir S.A., Pétange	22842
Millipore, S.à r.l., Luxembourg	22809	Sliver Capital Investors N.V. S.A., Luxembourg	22817
Mineta S.A., Luxembourg	22809	Socoges S.A., Luxembourg	22809
Mizuho Trust & Banking (Luxembourg) S.A., Muns-		Solitex S.A., Schifflange	22810
bach	22818	Sorel Holding S.A., Luxembourg	22803
Mousler Développement, S.à r.l., Esch-sur-		Stema Investments Holding S.A., Luxembourg	22819
Alzette	22821	Sumaho Holding S.A., Luxembourg	22815
MP Consult S.A., Luxembourg	22811	Sumaho S.A., Luxembourg	22822
Neferty'Tif, S.à r.l., Luxembourg	22802	SYNC Media Com S.A., Luxembourg	22810
Nemset S.A., Luxembourg	22843	Trade and Properties S.A., Luxembourg	22817
Newdeal Holding S.A., Luxembourg	22806	(D')Ursel S.A., Luxembourg	22820
Newdeal Holding S.A., Luxembourg	22806	Vodafone International 1, S.à r.l., Luxembourg	22826
Newdeal Holding S.A., Luxembourg	22806	Vodafone International 2, S.à r.l., Luxembourg	22824
Nomura Global Fund, Sicav, Luxembourg	22805	(2)XL STP Consulting, S.à r.l., Luxembourg	22811
Optique New Look, S.à r.l., Schifflange	22813		

### BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 50.902.

#### Assemblée générale des actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A. tenue au siège social en date du 31 mars 2003, que les Administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris la résolution suivante:

- Report de l'approbation des Comptes Annuels de la Société, initialement prévue à la date de l'Assemblée Générale de la Société le 31 mars 2003, à la date du 28 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A. MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. Administrateur-Délégué Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016571.2/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## NEFERTY'TIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 10, rue du Fort Bourbon. R. C. Luxembourg B 90.209.

Il résulte d'une cession de parts du 4 avril 2003, que Monsieur Olivier Naudin a cédé à Madame Grosjean Maryline 100 (cent) parts sociales de la société NEFERTY'TIF, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. LSO-AD01395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016649.3/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### SOREL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 65.306.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

SOREL HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(015997.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

### CENTRE DE PREVENTION DES TOXICOMANIES (CEPT) FONDATION.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 3, rue du Fort Wallis.

Constitué suivant acte reçu par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1994, statuts publiés au Recueil Spécial du Mémorial C numéro 218 du 19 mai 1995.

Statuts modifiés en date du 12 février 1999 par-devant le même notaire, publiés au Mémorial C numéro 329 du 8 mai 1999.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002	
(exprimé en Euro)	
CTIE	

ACTIF	2002	2001
Frais d'établissement	0,00	0,00
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	12.460,33	19.734,60
Immobilisations financières	0,00	0,00
	12.460,33	19.734,60
Actif circulant		
Travaux en cours	0,00	6.839,63
Créances	12.134,50	5.845,97
Avoirs en banques, CCP, Caisse	310.451,57	182.306,97
_	322.586,07	194.992,57
Comptes de régularisation	56.483,85	25.304,70
Perte de l'exercice	0,00	21.972,50
TOTAL DE L'ACTIF	391.530,25	262.004,37
D.A. COLE	2002	2004
PASSIF	2002	2001
Capitaux propres		
Capitaux propres Patrimoine initial	297.472,23	297.472,23
Capitaux propres		
Capitaux propres Patrimoine initial	297.472,23	297.472,23
Capitaux propres Patrimoine initial	297.472,23 - 116.209,39	297.472,23 - 94.236,90
Capitaux propres Patrimoine initial Résultats reportés  Provisions pour risques et charges	297.472,23 - 116.209,39 181.262,84	297.472,23 - 94.236,90 203.235,33
Capitaux propres Patrimoine initial Résultats reportés  Provisions pour risques et charges  Dettes	297.472,23 - 116.209,39 181.262,84	297.472,23 - 94.236,90 203.235,33
Capitaux propres Patrimoine initial Résultats reportés  Provisions pour risques et charges	297.472,23 - 116.209,39 181.262,84 1.520,00	297.472,23 - 94.236,90 203.235,33 1.496,81
Capitaux propres Patrimoine initial Résultats reportés  Provisions pour risques et charges  Dettes Dettes Dettes à long terme	297.472,23 - 116.209,39 181.262,84 1.520,00	297.472,23 - 94.236,90 203.235,33 1.496,81
Capitaux propres Patrimoine initial Résultats reportés  Provisions pour risques et charges  Dettes Dettes Dettes à long terme	297.472,23 - 116.209,39 181.262,84 1.520,00 0,00 142.944,00	297.472,23 - 94.236,90 203.235,33 1.496,81 0,00 56.712,21
Capitaux propres Patrimoine initial Résultats reportés  Provisions pour risques et charges  Dettes Dettes Dettes à long terme Dettes à court terme	297.472,23 - 116.209,39 181.262,84 1.520,00 0,00 142.944,00 142.944,00	297.472,23 - 94.236,90 203.235,33 1.496,81 0,00 56.712,21 56.712,21

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2002 (exprimé en Euro)

2002 2001

Résultat d'exploitation		
Produits d'exploitation	889.703,35	733.024,40
Charges d'exploitation	- 116.147,46	- 126.971,50
Frais généraux administratifs	- 704.586,41	- 622.718,11
Corrections de valeurs y relatives	- 8.418,52	- 8.955,67
Total I	60.550,96	- 25.620,88
Résultat financier		
Produits provenant de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Produits provenant de l'actif circulant	5.191,56	3.648,38
Corrections de valeurs y relatives	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	- 0,01	0,00
Total II	5.191,55	3.648,38
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	22,50	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Total III	22,50	0,00
Impôts		
Impôts sur le résultat	0,00	0,00
Autres impôts	0,00	0,00
Total IV	0,00	0,00
Résultat de l'exercice (I+II+III+IV)	65.765,01	- 21.972,50
Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03617. – Reçu 16 euros.		·

Le Receveur (signé): D. Hartmann. (016023.2/680/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

## FONDATION POSSENHAUS, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: L-5404 Bech-Kleinmacher, 1, rue Aloyse Sandt.

Constitué suivant acte reçu par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 30 juillet 1993, statuts publiés au Recueil Spécial du Mémorial C numéro 489 du 19 octobre 1993.

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(exprimé en Euro)

ACTIF	2002	2001
Frais d'établissement	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00
_	0,00	0,00
Actif circulant	752.02	2 527 07
Créances	753,82	3.527,97
Avoirs en banques, CCP, Caisse	39.048,63	35.177,76
	39.802,45	38.705,73
Perte de l'exercice	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	39.802,45	38.705,73
PASSIF	2002	2001
Capitaux propres		
Patrimoine initial	2.478,94	2.478,94
Réserves	0,00	0,00
Résultats reportés	32.227,53	32.151,72
	34.706,47	34.630,66
Dettes		

Dettes à long terme	0,00 2.754,77	0,00 3.999,26
	2.754,77	3.999,26
Bénéfice de l'exercice	2.341,21	75,81
TOTAL DU PASSIF	39.802,45	38.705,73
COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 20	02	
(exprimé en Euro)		
	2002	2001
Résultat d'exploitation	44.000.40	4444742
Produits d'exploitation	46.293,40	44.647,43
Coûts de distributions	- 1.571,59 - 42.534,25	- 1.322,76 - 43.388,40
Corrections de valeurs y relatives	0,00	0,00
<u>-</u>		
Total I	2.187,56	- 63.73
Résultat financier		
Produits provenant de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Produits provenant de l'actif circulant	153,65	139,54
Corrections de valeurs y relatives	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilés	0,00	0,00
Total II	153,65	139,54
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Total III	0,00	0,00
Impôts	0.00	0.00
Impôts sur le résultat	0,00	0,00
Autres impôts	0,00	0,00
Total IV	0,00	0,00
Résultat de l'exercice (I+II+III+IV)	2.341,21	75,81
Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03615. – Reçu 16 euros.		

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016025.2/680/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

### NOMURA GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter. R. C. Luxembourg B 31.127.

## **EXTRAIT**

#### Conseil d'Administration

Par décision du Conseil d'Administration, Monsieur Hiroshi Terasaki a été nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Yoshimitsu Matsuki à compter du 1<sup>er</sup> avril 2003.

Les pouvoirs de signature de Monsieur Yoshimitsu Matsuki ont été transférés à Monsieur Hiroshi Terasaki.

Le Conseil d'Administration accepte par ailleurs la démission de Monsieur Shiro Fujitsu à compter du 1er avril 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2003, réf. LSO-AD01841. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016233.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

## NEWDEAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 55.815.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau . . . . . . . . . . . . EUR (13.469,89)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Signature.

(016209.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### **NEWDEAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 55.815.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### AFFECTATION DU RESULTAT

EUR (5.148,71)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Signature.

(016210.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### **NEWDEAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 55.815.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### AFFECTATION DU RESULTAT

EUR (10.483,31)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Signature.

(016211.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### **AKEMIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 79.259.

#### **EXTRAIT**

Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 5 mars 2003, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. Révocation des sociétés DIRECT CASTING LTD et DUSTIN INVEST INC de leur poste d'administrateurs de la société AKEMIS S.A.
  - 2. Nominations y consécutives de Messieurs:
  - Jacques Bruno De Chabannes La Palice, demeurant à F-78150 Le Chesnay, 1, square Eble
  - Emmanuel Laignelet, demeurant à F-78000 Versailles, 2, place Robert Deny.
- 3. Monsieur De Chabannes La Palice prédit est également nommé en qualité de deuxième administrateur-délégué de la société AKEMIS. En conséquence, il se voit attribuer tout pouvoir pour engager la société, soit par sa seule signature, soit conjointement, avec un autre administrateur.

Pour extrait conforme

P. Barthélémy / J. De Chabannes La Palice

1er Administrateur-Délégué / 2ème Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AD02145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016529.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### HB ASSET MANAGEMENT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 85.803.

EXTRAIT

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Thord Mellström à compter du 30 septembre 2002 de son poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de HB ASSET MANAGEMENT Sicav.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016234.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### **BRITISH AIRWAYS PLC., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG**

Siège social: L-1110 Luxembourg, Terminal Aérogare, Findel Airport. R. C. Luxembourg B 22.510.

#### **EXTRAIT**

Il résulte d'une décision du gérant de la succursale luxembourgeoise de la société BRITISH AIRWAYS Plc de droit anglais que le siège d'exploitation de la succursale luxembourgeoise a été transféré du 6, rue de Trèves, L-2633 Senningerberg, au Terminal Aérogare, Findel Airport, L-1110 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016236.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### EIP PARTICIPATION S1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.994.

Les états financiers au 31 décembre 2002 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 14 avril 2003 sous la référence LSO-AD02888 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(016239.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

## **EURING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 68.121.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Juliette Lorang, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour EURING S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02778. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016291.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

## EIP PARTICIPATION S2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.995.

Les états financiers au 31 décembre 2002 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 14 avril 2003 sous la référence LSO-AD02890 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(016240.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### **CAMBERLEY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 46.904.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02086, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016281.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### BIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 3.055.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02084, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016284.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 64.816.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2002, les mandats des administrateurs:

Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Madame Marie-José Reyter, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Madame Monique Juncker, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Monsieur Moyse Dargaa, licencié en sciences commerciales et financières, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une nouvelle période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé pour une nouvelle période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 30 décembre 2002 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 30 décembre 2002.

Pour RISPOLL INVESTMENT HOLDING S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016295.3/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### MINETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 17.957.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02082, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016285.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### **SOCOGES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 31.672.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02080, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016287.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### FAUCHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 58.700.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Juliette Lorang, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 31 mars 2003.

Pour FAUCHE S.A.

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016292.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### MILLIPORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 67.982.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 1er avril 2003, du rapports des Gérants de la société MILLIPORE, S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Martin S. Lipman

Paul O'Conner

- 2) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002
  - 3) La perte qui s'élève à EUR 15.732,86 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MILLIPORE, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04127. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016575.2/683/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### IWOJIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 72.384.

Par décision de l'associé unique en date du 21 janvier 2003, les nouveaux gérants de la société sont les suivants:

Madame Isabelle Wieme, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Le siège social de la société est transféré au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 janvier 2003.

Pour IWOJIMA, S.à r.l.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2003, réf. LSO-AD00313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016294.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2003.

#### EASY VIEW S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 37.784.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1er avril 2003, réf. LSO-AD00235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2003.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(016892.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

#### SOLITEX, Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schifflange, 33, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 55.953.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2003, réf. LSO-AD00236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schifflange, le 11 avril 2003.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS, S.à r.l.

Signature

(016894.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

#### SYNC MEDIA COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 65.258.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 janvier 2003

Les actionnaires de la société anonyme SYNC MEDIA COM S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 24 janvier 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

Monsieur Eric Busch, consultant, demeurant à L-2225 Luxembourg, 8, rue Oliver est nommé administrateur-délégué de la société.

La société est dès lors engagée par la signature individuelle de l'Administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle de l'Administrateur-délégué qui dispose dans tous les cas d'un droit de co-signature obligatoire.

Luxembourg, le 24 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AC01750. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016481.3/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### MP CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 61.241.

\_

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02385, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MP CONSULT S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016361.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### 2XL STP CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 62, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 83.771.

Les comptes annuels au 31 août 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02386, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 2XL STP CONSULTING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016362.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### EMA, EUROPEAN MANAGEMENT ASSOCIATION LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 62.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02389, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EMA, EUROPEAN MANAGEMENT ASSOCIATION LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

**Signatures** 

(016363.3/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### ITT INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 85.519.

Conformément à l'Article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de services conclue le 1<sup>er</sup> janvier 2002 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, R.C. B 15.302

Siège social:

46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Et

ITT INDUSTRIES, S.à r.l.

Luxembourg, R.C. B 85.519

Siège social:

2, rue J. Hackin

L-1746 Luxembourg

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016576.2/683/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### LA FORMICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 29, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 34.373.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02391, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA FORMICA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016364.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### KASS JOS ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 14, rue Nicolas Brücher.

R. C. Luxembourg B 18.864.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02392, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KASS JOS ET FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016366.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### GAIR, GERANCE ADMINISTRATIVE D'IMMEUBLES RESIDENTIELS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4423 Soleuvre, 28, rue des Erables.

R. C. Luxembourg B 56.456.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02394, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GAIR, GERANCE ADMINISTRATIVE D'IMMEUBLES RESIDENTIELS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

**Signatures** 

(016367.3/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 77.533.

Conformément à l'Article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de services conclue le 1<sup>er</sup> janvier 2002 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, R.C. B 15.302

Siège social:

46A, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

F٠

ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l.

Luxembourg, R.C. B 77.533

Siège social:

2, rue J. Hackin

L-1746 Luxembourg

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04123. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016577.2/683/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### HIGHTLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 79.846.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AD03715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

(016383.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### OPTIQUE NEW LOOK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 17-19, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 55.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02397, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OPTIQUE NEW LOOK, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016391.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### PEINTURE CAM. STEFFEN ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 34, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 73.797.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD00239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PEINTURE CAM. STEFFEN ET FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016393.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### MAVAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.539.

Il résulte d'un courrier adressé à la société MAVAS S.A. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 21 février 2003.

Pour Publication et Réquisition

WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016497.2/587/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### MAVAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.539.

Il résulte de trois courriers adressés à la société MAVAS S.A. que M. Joseph Mayor, M. Fabio Mazzoni ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société avec effet au 21 février 2003 et M. Werner Metz a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 17 janvier 2003.

Pour Publication et Réquisition

WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, réf. LSO-AD00961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016501.1/587/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### EUROAMBULANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 21, rue Benjamin Franklin.

R. C. Luxembourg B 66.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02401, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROAMBULANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016394.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### PRINTCONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 14, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 76.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2003, réf. LSO-AD02402, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PRINTCONCEPT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

**Signatures** 

(016397.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### GE UK FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 67.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016398.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### ALMEGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 71.544.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire de la société tenue extraodinairement en date du 26 mars 2003

- Les comptes aux 30 avril 2000, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 30 avril 2000, 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- L'assemblée a décidé de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002:
  - \* M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg
  - \* M. Steve Georgala, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris
- \* SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Commissaire:

\* FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l. avec siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03507. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016500.3/631/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### GENERAL ELECTRIC INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 90.697.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

Signature.

(016403.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### CONIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 53.138.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(016444.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### **SUMAHO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 66.061.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(016446.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### LUCILLE SIGMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 83.113.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(016451.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## RODIGHIERO PNEUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Lamadelaine.

R. C. Luxembourg B 19.609.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(016468.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### LUCILLE 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 82.899.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 20003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(016453.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### MAURITS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 44.720.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

(016454.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### MEDVIC, S.a r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 80.085.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(016455.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### MARIOROR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 49.320.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

Signature.

(016572.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### MARIOROR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 49.320.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

Signature.

(016570.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 71.008.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(016456.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### **COTINGA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 84.116.

#### **EXTRAIT**

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2003. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat. KITZ S.A. est nommée pour une période de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016457.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### SLIVER CAPITAL INVESTORS N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 61.045.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

(016458.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### TRADE AND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 90.537.

#### **EXTRAIT**

A la demande du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 7 avril 2003, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. Révocation de Madame Nora Brahimi de son poste d'administrateur de la société TRADE AND PROPERTIES S.A.
- 2. Nomination y consécutive de M. Joël Lecoq demeurant 5, place de l'Avenue, F-49400 Bagneux en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué.
- 3. Monsieur Joël Lecoq prédit se voit attribuer un droit de signature exclusif ou de co-signature obligatoire, en sa qualité d'administrateur-délégué.

Pour extrait conforme

J. Lecoq

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02738. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016524.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### ASTRILD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 84.088.

\_\_\_\_\_

#### **EXTRAIT**

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2003. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat. KITZ S.A. est nommée pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016461.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 30.235.

The Annual Accounts, Management Report and Auditor's of MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., as per December 31, 2002 registered in Luxembourg on April 17, 2003 conforming to the article 71 of the law of June 17, 1992, réf. LSO-AD04189, has been deposited at the record office of the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, on April 22, 2003, as for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, April 17, 2003.

N. Ueda

Vice President

Corporate Administration Department

(016462.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### AMADINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 84.117.

#### **EXTRAIT**

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2003. KITZ S.A. est nommée pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016464.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### **HELIANTHE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 84.115.

#### **EXTRAIT**

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2003. KITZ S.A. est nommée pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016466.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### ADDITEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 63.382.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AD03851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.** 

(016469.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## CAP SANTE 3000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 71.510.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(016472.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### STEMA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 58.516.

#### **EXTRAIT**

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 1er avril 2003. KITZ S.A. est nommée pour une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016474.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## BELVAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 73.096.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société, tenue en date du 1er avril 2003 que:

Décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Manuel Marasi de son poste d'administrateur de notre société.

Décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à celui-ci pour la période de son mandat.

Décision a été prise de nommer en remplacement:

- Madame Nelly Noël, employée privée, demeurant 121 rue du Rollingergrund L-2440 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

BELVAL INVEST S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02333. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016605.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### GIACELMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 63.613.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(016475.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### MANAKIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 84.005.

#### **EXTRAIT**

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2003. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat. KITZ S.A. est nommée pour une durée de 4 ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016477.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### LA CARAVELLE PORTUGAISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl. R. C. Luxembourg B 74.253.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2003.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(016478.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### D'URSEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse. R. C. Luxembourg B 73.351.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société, tenue en date du 1er avril 2003 que:

- Décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Manuel Marasi de son poste d'administrateur de notre société.
  - Décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière à celui-ci pour la période de son mandat.
  - Décision a été prise de nommer en remplacement:

Monsieur Pierre-Paul Boegen, directeur de société, demeurant 65 rue de Freylange, B-6700 Arlon.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

D'URSEL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02338. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016610.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## CASOCHRI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 34.336.

#### **EXTRAIT**

Les actionnaires décident de remplacer les administrateurs Monsieur Robert Zahlen et Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2003. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Monsieur Robert Zahlen et Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de leur mandat. Les administrateurs décident également de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit de ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Monsieur Marc Schintgen et Madame Ingrid Hoolants. Tous les mandats ont une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016479.4/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## MOUSLER DEVELOPPEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 75.791.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AD04392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2003.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(016480.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### **BOUTIQUE DE L'EAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3, rue du Fort Bourbon. R. C. Luxembourg B 62.981.

### **EXTRAIT**

Les administrateurs de la VERICOM S.A., ont décidé la dénonciation de leur mandat de Commissaire aux Comptes de la société BOUTIQUE DE L'EAU S.A., avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2003.

Pour VERICOM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016488.4/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## HRT REVISION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 51.238.

Extrait de la réunion des Associés tenue en date du 4 avril 2003 et relative au transfert du siège social Décision unique

Sur base de l'article 5 des statuts de la Société, les Associés décident, à l'unanimité, de transférer avec effet au 15 janvier 2003, le siège de la Société, actuellement établi au 32, rue J.-P. Brasseur, L-1258 Luxembourg, à l'adresse suivante:

23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HRT REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04337. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016491.4/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### SAGIS GALLICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 65.856.

Le bilan modifié au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016498.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### SAGIS GALLICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 65.856.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la société en date du 25 février 2003

- les états financiers au 31 décembre 1999 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires en date du 29 mai 2000 ont été modifiés en accord avec le commissaire aux comptes afin de refléter la situation financière;
  - les états financiers au 31 décembre 1999 révisés ont été adoptés dans une forme revue et corrigée;
- les états financiers au 31 décembre 1999 révisés seront soumis aux actionnaires pour approbation lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Agent domiciliataire

au nom de SAGIS GALLICA S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03513. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016494.2/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### **SUMAHO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 66.061.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 28 mars 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société SUMAHO S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2000:

**DELOITTE & TOUCHE.** 

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

- 3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.
  - 4) Election de DELOITTE & TOUCHE en tant que Commissaire aux Comptes.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2001.
  - 6) Le profit qui s'élève à EUR 38.966 est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SUMAHO S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016640.3/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## IMPEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 59.396.

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

IMPEX INTERNATIONAL S.A.

M. Dieryck

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016489.4/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# FIDUCIAIRE H.R.T., FIDUCIAIRE HOFFMANN, RANSQUIN, THILLENS, Société Civile. Capital social: EUR 60.000,-

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

Extrait de l'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 4 avril 2003 et relative au transfert du siège social Décision unique

Sur base de l'article 4 des statuts de la Société, les Associés décident, à l'unanimité, de transférer avec effet au 15 janvier 2003, le siège de la Société, actuellement établi au 32, rue J.-P. Brasseur, L-1258 Luxembourg, à l'adresse suivante: 23, Val Fleuri

L-1526 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIDUCIAIRE HOFFMANN, RANSQUIN, THILLENS, en abrégé FIDUCIAIRE H.R.T.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04338. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016495.4/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### SIBA MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 78.412.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SIBA MANAGEMENT HOLDING S.A.

Y. Stadnichenko

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016503.4/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## R.X. PROD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 90.534.

Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 7 avril 2003, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. «révocation de la société ATLANTICA HOLDING S.A. de son poste d'administrateur;
- 2. nomination de Monsieur Dominique Lille, demeurant à F-06310 Beaulieu, 18, boulevard Eugène Gauthier, en qualité de nouvel administrateur;
- 3. Monsieur Dominique Lille prédit est également nommé administrateur-délégué de la société. A ce titre, il se voit attribuer un droit de signature exclusif ou de co-signature obligatoire.»

Pour extrait conforme

D. Lille

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, réf. LSO-AD02735. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016532.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### CICCARELLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1256 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 65.109.

\_

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

CICARELLI INTERNATIONAL S.A.

M. Pasetti

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016506.4/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### BLUE CIRCLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 70.494.

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 18 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

BLUE CIRCLE INVESTMENTS S.A.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016507.4/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### FINANCIERE SPHERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.675.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AD03639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(016511.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# VODAFONE INTERNATIONAL 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 5.163.671.000,- EUR.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 83.089.

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, VODAFONE BENELUX LIMITED, une société constituée et existant sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Angleterre et enregistrée sous le numéro du Registre des Sociétés 4200960, a cédé 5.163.671 parts sociales de VODAFONE INTERNATIONAL 2, S.à r.l. à VODAFONE JERSEY YEN HOLDINGS LIMITED, une société constituée et existant sous les lois de Jersey, ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey et enregistrée sous le numéro du Registre des Sociétés 84996.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

VODAFONE INTERNATIONAL 2, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016594.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# DNH INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN TECHNOLOGIE EUROPEENNE, S.à r.l.).

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.016.

In the year two thousand three, on the eighteenth day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN TECHNOLO-GIE EUROPEENNe, S.à r.l., a 'société à responsabilité limitée', having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086, Luxembourg, inscribed at trade register Luxembourg section B number 77.016, incorporated by deed enacted on July 11th, 2000 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 894 of December 16, 2000.

The meeting is composed by the sole member, INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED with registered office at 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA Channel Islands, owner of the 500 (five hundred) shares, here represented by Me Catherine Dessoy, attorney in law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in St. Helier, Jersey on 18 March 2003.

The proxy holder appointed Mr Patrick Van Hees, lawyer, residing in Messancy, Belgium, as secretary of the deed. Which proxy, after signature ne varietur by the proxy holder, the secretary and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on 'sociétés à responsabilité limitée'.

#### First resolution

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to amend article 4, of the articles of incorporation of the Company to give it the following content:

"Art. 4. The company will have the name DNH INTERNATIONAL, S.à r.l."

#### Second resolution

The sole member decides to accept the resignation of the current manager and to appoint four new managers:

#### Third resolution

The sole member decides to grant discharge to the resigning manager for the performance of its mandate.

#### Fourth resolution

The sole member decides to appoint as new managers of the Company, from today and for an unlimited duration:

Mr Mads Ryum Larsen, residing in Flat 4 20 Queens Gardens London W2 3BD

Mr Gerard de Geer, residing in Edeby Gård, Aspö, 645 93 Strängnäs, Sweden

Mrs Catherine Dessoy, attorney at law, residing in 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg,

Mr Victor Elvinger, attorney at law, residing in 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg,

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### Suit la traduction en français:

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SOCIETE D'IN-VESTISSEMENTS EN TECHNOLOGIE EUROPEENNE, S.à r.l., ayant son siège social à 23, avenue Monterey, L-2086, Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 77.016, constituée suivant acte reçu le 11 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 894 du 16 décembre 2000.

L'assemblée est composée de l'associé unique, INDUSTRI KAPITAL 2000 LIMITED, une société établie à 3rd Floor, Charles Bisson House, 30-32 New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA Iles Anglo-Normandes, propriétaires des 500 (cinq cents) parts sociales émises par la Société, ici représentée par Me Catherine Dessoy, avocat à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée le 18 mars 2003.

Le mandataire a désigné Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en tant que secrétaire de l'acte

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire, le secrétaire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

#### Première résolution

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

#### 'Art. 4. La Société a comme dénomination DNH INTERNATIONAL, S.à r.l.'.

#### Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission du gérant actuel et de nommer quatre nouveaux gérants.

#### Troisième résolution

L'associé unique décide d'a ccorder décharge au gérant démissionnaire pour l'accomplissement de son mandat.

#### Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer en tant que nouveaux gérants de la Société, à partir d'aujourd'hui et pour une durée illimitée:

Monsieur Mads Ryum Larsen, demeurant au Flat 4 20 Queens Gardens London W2 3BD, Grande Bretagne

Monsieur Gerard de Geer, demeurant au Edeby Gård, Aspö, 645 93 Strängnäs, Suède.

Madame Catherine Dessoy, avocat, demeurant au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg,

Mr Victor Elvinger, avocat, demeurant au 31, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, C. Dessoy, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, vol. 138S, fol. 57, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2003. J. Elvinger.

(016650.3/211/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# DNH INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN TECHNOLOGIE EUROPEENNE, S.à r.l.).

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 77.016.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(016652.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: 10.080.013.000,- EUR.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 83.088.

Le 1er avril 2003, VODAFONE HOLDINGS LUXEMBOURG LIMITED, une société constituée et existant sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social à Vodafone House, The Connection, Newbury, Berkshire, RG14 2FN, Angleterre et enregistrée sous le numéro du Registre des Sociétés 4200970 a cédé 10.080.013 parts sociales de VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l. à VODAFONE JERSEY DOLLAR HOLDINGS LIMITED, une société constituée et existant sous les lois de Jersey, ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey, et enregistrée sous le numéro du Registre des Sociétés 84995.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

VODAFONE INTERNATIONAL 1, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016596.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# AMBO S.A., Société Anonyme, (anc. AMBO HOLDING S.A.).

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 42.057.

L'an deux mille trois, le quatre avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée AMBO HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 42.057.

Ladite société constituée par acte du notaire Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 30 novembre 1992, publié au Mémorial C numéro 68 du 11 février 1993.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 octobre 1999, publié au Mémorial C n° 982 du 21 décembre 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg. Le président désigne comme secrétaire Madame Aurélie Rauscher, employée privée, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateurs Messieurs Mirko La Rocca et Davide Murari, employés privés, 12, avenue de la Liberté, Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter:

- l) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut déciser valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
  - III) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1. Changement de la dénomination sociale de AMBO HOLDING S.A en AMBO S.A. et modification subséquente de l'article 1er des statuts de la société pour lui donner la nouvelle teneur suivante:
  - 'Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de AMBO S.A.'.
- 2. Changement de l'objet social de la société et modification de l'Article quatre des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:
- 'Art. 4. La société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques. Elle peut notamment vendre et acheter, importer et exporter tant pour son compte que pour le compte de tiers, et à titre d'intermédiaire, tous biens économiques. Elle peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.'

- 3. Modification à apporter à l'article 25 afin de lui donner la teneur suivante:
- 'Art. 25. Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée par l'assemblée, préside l'assemblée générale.

L'Assemblée choisira parmi les assistants le secrétaire et un ou deux scrutateurs.'

4. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime la décision suivante:

#### Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la société de AMBO HOLDING S.A. en AMBO S.A. de sorte que l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société aura la nouvelle teneur suivante:

'Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de AMBO S.A.'.

#### Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires, après avoir pris connaissance du fait que tous les obligataires de la société ont approuvé le changement de l'objet social, décide de changer l'objet social de la société de sorte que l'article 4 des statuts de la société aura la nouvelle teneur suivante:

'Art. 4. La société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques. Elle peut notamment vendre et acheter, importer et exporter tant pour son compte que pour le compte de tiers, et à titre d'intermédiaire, tous biens économiques. Elle peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.'

#### Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 25 des statuts de la société de sorte que l'article 25 se lira dorénavant comme suit:

'Art. 25. Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée par l'assemblée, préside l'assemblée générale.

L'Assemblée choisira parmi les assistants le secrétaire et un ou deux scrutateurs.'

#### Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Fiorucci, A. Rauscher, M. La Rocca, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, vol. 17CS, fol. 41, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

J. Delvaux.

(016678.3/208/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

## FOURB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 54.056.

L'an deux mille trois, le trois avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée FOURB INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 54.056,

constituée par acte reçu par le notaire Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 20 février 1996, publié au Mémorial C de 1996, page 12098, et les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'une décision d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privée (conversion en Euro) en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 76653.

L'assemblée est présidée par Madame Maryse Santini, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nausica Di Rienzo, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Christophe Velle, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que les 650.000 (six cent cinquante mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.
  - II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

#### Ordre du jour:

1. Réduction de capital d'un montant de EUR 1.484,92 (mille quatre cent quatre vingt quatre euros et quatre vingt douze centimes), en vue de ramener le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 1.678.484,92 (un million six cent soixante dix huit mille quatre cent quatre vingt quatre euros et quatre vingt douze centimes) à EUR 1.677.000, (un million six cent soixante dix sept mille euros), sans annulation d'actions mais par la seule réduction du pair comptable des 650.000 (six cent cinquante mille) actions existantes, pour ramener celui-ci à EUR 2,58 par action,

par le transfert de la réduction à un compte de réserve spécial, dont il ne peut être disposé que pour procéder à une augmentation de capital ou à une réduction de capital, en suivant la procédure de la réduction de capital.

- 2. Augmentation du capital social souscrit d'un montant de EUR 300.570,- (trois cent mille cinq cent soixante dix euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 1.677.000,- (un million six cent soixante dix sept mille euros) à EUR 1.977.570,- (un million neuf cent soixante dix sept mille cinq cent soixante dix euros), par l'émission de 116.500,- (cent seize mille cinq cent) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces.
- 3. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par un versement en numéraire de la part d'un actionnaire.
- 4. Suppression du droit de souscription préférentiel de l'autre actionnaire, sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales.
- 5. Remplacement des 766.500 (sept cent soixante six mille cinq cent) actions existantes sans désignation de valeur nominale représentatives du capital social de la société, par 395.514 (trois cent quatre vingt quinze mille cinq cent quatorze) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) par action, à attribuer aux actionnaires au prorata des actions actuellement détenues, le conseil d'administration avisant équitablement en cas de rompus.
- 6. Suppression du capital autorisé et instauration d'un nouveau capital autorisé de EUR 6.500.000,- (six millions cinq cent mille euros), divisé en 1.300.000 (un million trois cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) chacune, avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le avril 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.
- 7. Autorisation au conseil d'administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.
  - 8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:
- «**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 1.977.570,- (un million neuf cent soixante dix sept mille cinq cent soixante dix Euros), représenté par 395.514,- (trois cent quatre vingt quinze mille cinq cent quatorze) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 6.500.000,- (six millions cinq cent mille Euros), représenté par 1.300.000 (un million trois cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 23 avril 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

9. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes.

#### Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de réduire le capital d'un montant de EUR 1.484,92 (mille quatre cent quatre vingt quatre euros et quatre vingt douze centimes),

en vue de ramener le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 1.678.484,92 (un million six cent soixante dix huit mille quatre cent quatre vingt quatre euros et quatre vingt douze centimes) à EUR 1.677.000,- (un million six cent soixante dix sept mille euros),

sans annulation d'actions mais par la seule réduction du pair comptable des 650.000 (six cent cinquante mille) actions existantes, pour ramener celui-ci à EUR 2,58 par action,

par le transfert de la réduction à un compte de réserve spécial, dont il ne peut être disposé que pour procéder à une augmentation de capital ou à une réduction de capital, en suivant la procédure de la réduction de capital.

#### Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 300.570,- (trois cent mille cinq cent soixante dix euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 1.677.000,- (un million six cent soixante dix sept mille euros) à EUR 1.977.570,- (un million neuf cent soixante dix sept mille cinq cent soixante dix euros),

par l'émission de 116.500 (cent seize mille cinq cent) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces.

#### Souscription

Alors est intervenue, la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée SOCIETE EUROPEENNE DE BAN-QUE, avec siège social à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, représentée par Madame Maryse Santini et Monsieur Christophe Velle, préqualifiés,

agissant en sa qualité de mandataire de l'actionnaire majoritaire, savoir la société droit italien dénommée FINBO S.A.S. DI B.A. ayant son siège social à I-26312 Bergamo (BG),

inscrite au Registre de Commerce de Bergamo, sous le n° 330875,

en vertu d'une procuration donnée le 14 mars 2003,

laquelle, es-qualité qu'elle agit, déclare souscrire à la totalité des 116.500 (cent seize mille cinq cents) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, qu'elle libère intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 300.570,- (trois cent mille cinq cent soixante dix euros).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des 116.500 (cent seize mille cinq cent) actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire.

#### Suppression du droit de souscription

L'assemblée décide de supprimer le droit de souscription préférentiel de l'autre actionnaire de la société, sur le vu d'un rapport du conseil d'administration à l'assemblée, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales,

et sur le vu de la renonciation expresse de l'actionnaire concerné, donnée le 31 mars 2003,

lesquels rapport et renonciation, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeureront annexés au présent acte avec lequel ils seront soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

#### Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de remplacer les 766.500 (sept cent soixante six mille cinq cents) actions existantes sans désignation de valeur nominale représentatives du capital social de la société,

par 395.514 (trois cent quatre vingt quinze mille cinq cent quatorze) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) par action, à attribuer aux actionnaires au prorata des actions actuellement détenues,

le conseil d'administration avisant équitablement en cas de rompus.

#### Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de supprimer le capital autorisé existant et d'instaurer un nouveau capital autorisé de EUR 6.500.000,- (six millions cinq cent mille euros), divisé en 1.300.000 (un million trois cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) chacune,

avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période prenant fin le 23 avril 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

#### Cinquième résolution

L'assemblée des actionnaires autorise le conseil d'administration à déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

## Sixième résolution

L'assemblée des actionnaires décide, suite aux résolutions qui précèdent, de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 1.977.570,- (un million neuf cent soixante dix sept mille cinq cent soixante dix Euros), représenté par 395.514 (trois cent quatre vingt quinze mille cinq cent quatorze) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 6.500.000,- (six millions cinq cent mille Euros), représenté par 1.300.000 (un million trois cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq Euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période prenant fin le 23 avril 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

#### Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

#### Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 4.700,-.

#### Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Santini, N. Di Rienzo, Ch. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2003, vol. 17CS, fol. 41, case 1. – Reçu 3.005,70 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2003.

J. Delvaux.

(016679.3/208/190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

#### **COFALUX IMMOBILIERE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon. H. R. Luxemburg B 26.154.

#### **AUSZUG**

Es geht aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 28. März 2003 hervor dass:

- der Rücktritt von
- Herrn Martin Seitz zum 1. März 2003 und
- Herrn Uwe Beck zum 1. April 2003

einstimmig angenommen wurde.

- als neue Verwaltungsräte ernannt wurden:
- ab dem 1. März 2003 Herrn Franz Lucien Mörsdorf, Dipl. Wirtschaftsingenieur, wohnhaft in D-60322 Frankfurt/ Main, Emil-Claar-Str. 19 und
- ab dem 1. April 2003 Herrn Torsten Bauer, Dipl. Betriebswirt (FH), wohnhaft in D-66292 Riegelsberg, Sebastian-Kneipp-Allee 3
  - den ausscheidenden Verwaltungsräten Martin Seitz und Uwe Beck Entlastung erteilt wurde.

Es geht aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 31. März 2003 hervor dass:

- Herr Franz Lucien Mörsdorf ab dem 1. März 2003 und
- Herr Torsten Bauer ab dem 1. April 2003

als «administrateur-délégué» ernannt wurden.

Luxemburg, den 31. März 2003.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03271. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016516.3/304/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### BLUE CIRCLE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 70.543.

\_

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 18 mars 2003

Le conseil a décidé de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

BLUE CIRCLE LUXEMBOURG S.A.

R. Thillens

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016512.4/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### ECS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 82.134.

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 17 mars 2003

Le conseil a décidé de transférer le siège social 3 au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

ECS LUXEMBOURG S.A.

J.-M. Picard

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016513.4/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### IOTHAM CONSULTING HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 76.788.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

IOTHAM CONSULTING HOLDING COMPANY S.A.

M. Schneider

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016515.4/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### **EUROCTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 56.872.

#### **EXTRAIT**

Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie extraordinairement au siège de la prédite société le 5 mars 2003, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- «1. Révocation de la société LEEDS OVERSEAS CORP. de son poste d'administrateur-délégué et d'administrateur.
- 2. Nomination y consécutive de Monsieur Christian Le Stradic, en qualité de nouvel administrateur-délégué et de nouvel administrateur.
  - 3. Monsieur Le Stradic, prédit, se voit attribuer un droit de cosignature obligatoire, en cette qualité».

Pour extrait conforme

C. Le Stradic

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016530.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

### BACSUP INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 62.953.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 5 août 2002

Annule et remplace le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 août 2002

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Bernardi.

L'assemblée désigne Monsieur Hubinon comme scrutateur et Muriel Dessertenne comme secrétaire, tous présents et acceptant.

L'assemblée constate ce que Monsieur le Président expose:

- qu'une liste de présence énumérant le nom des associés présents ou représentés ainsi que le nombre des parts qu'ils détiennent, signée par les associés présents ou leurs mandataires, sera annexée au procès-verbal, après avoir été paraphée par les membres du bureau;
  - que ladite liste de présence donne droit à tenir cette assemblée sans publication préalable d'avis de convocation;
- que tous les associés ou leurs représentants déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:
  - 1. Démission de Monsieur Raffaele Bernardi de son poste de gérant au sein de la société.
  - 2. Nomination de Monsieur Christophe Hubinon en tant que nouveau gérant de la société.

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Raffaele Bernardi de son poste de gérant au sein de la société.
- 2. L'assemblée nomme en remplacement Monsieur Christophe Hubinon, en tant que nouveau gérant.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demande parole, Monsieur le Président lève la séance à 9.30 heures.

Luxembourg, le 5 août 2002.

Signature

Président

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016606.4/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### BACSUP INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 62.953.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 20 décembre 2002

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Monsieur Michael Verlinde.

L'assemblée désigne Monsieur Tibesar comme scrutateur et Muriel Dessertenne comme secrétaire, tous présents et acceptant.

L'assemblée constate ce que Monsieur le Président expose:

- qu'une liste de présence énumérant le nom des actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, sera annexée au procès-verbal, après avoir été paraphée par les membres du bureau;
  - que ladite liste de présence donne droit à tenir cette assemblée sans publication préalable d'avis de convocation;
- que tous les actionnaires ou leurs représentants déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:
  - 1. Démission de Monsieur Christophe Hubinon de son poste de gérant au sein de la société.
  - 2. Nomination de Monsieur Michaël Verlinde en tant que nouveau gérant de la société.
  - 3. Transfert du siège social.

L'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Christophe Hubinon de son poste de gérant.
- 2. L'assemblée nomme en remplacement Monsieur Michaël Verlinde, en tant que nouveau gérant.
- 3. L'assemblée transfère le siège social au 39, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demande parole, Monsieur le Président lève la séance à 9.30 heures.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature

Président

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03755. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016603.4/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## **OURAKAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 83.990.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 décembre 2002

#### Résolutions

L'assemblée ratifie les cooptations de Monsieur Augusto Mazzoli et de Madame Emanuela Brero décidées par le conseil d'administration en ses réunions du 1er juillet 2002 et du 2 juillet 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

Conseil d'administration

Monsieur Augusto Mazzoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Monsieur Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Madame Émanuela Brero, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., 3 rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016517.3/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### BELLINGTON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 78.710.

L'an deux mille trois, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée BEL-LINGTON LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date 10 novembre 2000, publié au Mémorial C de 2001, page 17147. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par le notaire soussigné en date du 30 novembre 2000, publié au Mémorial C de 2001, page 24478.

L'assemblée est présidée par Madame Maryse Santini, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Mathia Danese, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Luca Lazzati, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Restera pareillement annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire représenté à la présente assemblée, signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1. Décision de mise en liquidation volontaire de la société.
- 2. Nominations d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- 3. Divers

II.- Que la présente assemblée, composée d'un nombre d'actionnaires représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocation préalabables.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

#### Deuxième résolution

A été nommée liquidateur, MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

#### Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 610,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: M. Santini, M. Danese, L. Lazzati, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, vol. 138S, fol. 57, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

J. Delvaux.

(016671.3/208/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

#### MANDU INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. R. C. Luxembourg B 60.515.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 19 juin 2002

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes 2001.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016521.2/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### MANDU INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. R. C. Luxembourg B 60.515.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04354, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016522.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# MAHIFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 54.081.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue de façon extraordinaire le 15 avril 2003

3. L'Assemblée constate que l'intégralité du capital social de la société est absorbée par des pertes.

Après délibéreations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à la clôture des comptes au 31 décembre 2002, ainsi que pour la non-tenue de l'assemblée à la date statutaire.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016518.2/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# MAHIFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 54.081.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016519.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### FORVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 84.880.

L'an deux mille trois, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée FORVILLE IN-TERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R. C. Luxembourg B n° 84.880,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux en date 23 novembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 23607,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le même notaire en date du 11 juillet 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 67808.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Watteyne, employée privée, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Maître Morales, avocat à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

- I. Qu'une assemblée ayant eu le même ordre du jour s'est tenue le 28 février 2003, et à la demande d'un actionnaire, savoir la société DREUX CONSULTADORIA E SERVIÇOS LDA, le conseil d'admnistration a prorogé séance tenante ladite assemblée à quatre (4) semaines, et une nouvelle assemblée a été convoquée par ce dernier pour le 28 mars 2003, avec le même ordre du jour.
- II.- Que sur les 72.930 (soixante-douze mille neuf cent trente) actions représentatives de l'intégralité du capital social de EUR 477,691,50 (quatre cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-onze Euros cinquante Cents), 48.862 actions sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour,

la convocation par lettre recommandée ayant eu lieu le 20 mars 2003.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

#### Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence de deux cent quarante-huit mille neuf cents Euros (248.900,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-onze Euros cinquante cents (477.691,50 EUR) à sept cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros cinquante cents (726.591,50 EUR) par l'émission de trente-huit mille (38.000) actions d'une valeur nominale de six euros cinquante-cinq cents (6,55 EUR) chacune.
  - 2.- Souscription et libération en numéraire des nouvelles actions.
  - 3.- Suppression du droit préférentiel de souscription
  - 4.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts.

L'assemblée, avant de délibérer, reçoit lecture, par le président de l'assemblée, du rapport du conseil d'administration, établi conformément aux dispositions de l'article 32.3(5) de la loi sur les sociétés commerciales, motivant la suppression du droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires et justifiant le prix d'acquisition des actions nouvelles. Il informe toutefois l'assemblée que les besoins de liquidités de la société ont diminués par suite de financements que la société a obtenus, et qu'en ces circonstances il n'est plus envisagé de procéder, à l'heure actuelle, à une augmentation de capital de deux cent quarante-huit mille neuf cents Euros (248.900,- EUR).

En ces circonstances, l'assemblée après s'être reconnue régulièrement constituée, après avoir approuvé l'exposé du Président et considérant que les points à l'ordre du jour sur l'augmentation de capital ne correspondent plus avec les présents besoins urgents de liquidités de la société,

décide de ne pas prendre de résolutions sur les actuels points à l'ordre du jour mais de faire réexaminer la question par le conseil d'administration. Ce dernier décidera s'il y a lieu de convoquer une nouvelle assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-P. Verlaine, C. Watteyne, Morales, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, vol. 138S, fol. 70, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2003.

J. Delvaux.

(016675.2/208/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

## **BOOKINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. R. C. Luxembourg B 32.062.

\_

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 juin 2002

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 2001;

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Asssemblée Générale Ordinaire de 2003.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016523.2/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### **BOOKINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>. R. C. Luxembourg B 32.062.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016525.3/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### IFT INTERNATIONAL FINANCIAL TEAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 92.842.

## **STATUTS**

L'an deux mille trois, le quatre avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) FINDUE, S.r.l., une société à responsabilité limitée de droit italien, avec siège social à Via Matteotti 80, Sanremo (IM), Italie,

ici représentée par Maître Patrick Mischo, avocat,

en vertu d'une procuration donnée à Sanremo le 2 avril 2003;

2) Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg;

ici représenté par Maître Patrick Mischo, avocat,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 2 avril 2003;

Les dites procurations après signature ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

#### Art. 1er. Forme - Dénomination

Il est établi entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de IFT INTERNATIONAL FINANCIAL TEAM S.A. (ci-après, la Société).

#### Art. 2. Siège social

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil d'administration de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

## Art. 3. Durée - Dissolution

La Société est établie pour une période indéterminée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des présents statuts, telle que prescrite à l'article 21 ci-après.

#### Art. 4. Objet Social

La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings. La société pourra aussi fournir des services de gestion et de conseil à d'autres sociétés.

La Société peut accorder des prêts et avances et des garanties, sous n'importe quelle forme, à des filiales et sociétés liées, respectivement à des tiers pour garantir les obligations de filiales ou sociétés liées.

La Société peut financer ses activités notamment par l'émission d'obligations ou d'instruments de dettes, sous n'importe quelle forme, et elle peut obtenir des concours financiers et financements de tiers, sous n'importe quelle forme.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

## Art. 5. Capital

Le capital social souscrit est fixé à EUR 225.000,- (deux cent vingt-cinq mille euros) représenté par 22.500 (vingt-deux mille cinq cents) actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société statuant comme en matière de modifications des présents statuts, tel que prescrit à l'article 21 ci-après.

## Art. 6. Actions

Les actions sont sous forme nominative ou au porteur.

Si les actions sont sous forme nominative, un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par chaque actionnaire. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces actions, ainsi que la mention des transferts des actions et les dates de ces transferts. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

#### Art. 7. Transfert des actions

Le transfert des actions sous forme nominative de la Société se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter comme preuve de transfert d'actions, d'autres instruments de transfert jugés suffisants par la Société.

La cession des actions au porteur s'opère par la seule tradition des titres.

#### Art. 8. Assemblée des actionnaires

Toute Assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société, ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le deuxième mercredi du mois de décembre de chaque année à 11.00 heures du matin. Si ce jour est férié pour les établissements de crédit à Luxembourg, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres Assemblées Générales des actionnaires de la Société pourront se tenir aux lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

## Art. 9. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation

Les délais de convocation et quorums requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents statuts. Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou dans les présents statuts, les décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Chaque actionnaire pourra prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

#### Art. 10. Administration

La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société. Les actionnaires détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

#### Art. 11. Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société peut nommer un président parmi ses membres et pourra désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société.

Les réunions du conseil d'administration de la Société seront convoquées par le président du conseil d'administration de la Société ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera, en principe, au Luxembourg ou dans tout autre pays membre de l'Union Européenne, à l'exception de l'Italie et de la France.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration de la Société sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du conseil d'administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par téléfax, câble, télégramme ou télex. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre administrateur comme son mandataire.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le conseil d'administration de la Société ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration de la Société. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de ce conseil d'administration de la Société. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration de la Société peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 6 du présent article 11. Une telle résolution peut consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et doit être signée par tous les membres du conseil d'administration de la Société (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature. Une telle décision sera réputée avoir été prise au Luxembourg.

#### Art. 12. Procès-verbal de réunion du conseil d'administration

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société seront signés par le président du conseil d'administration de la Société qui en aura assumé la présidence ou par deux administrateurs de la Société.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire (s'il a été nommé) ou par tout administrateur de la Société.

## Art. 13. Pouvoirs du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société est investi des pouvoirs les plus étendus pour déterminer la politique de la Société ainsi que pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration de la Société ne dépassant pas l'objet social.

#### Art. 14. Délégation de pouvoirs

Le conseil d'administration de la Société peut nommer un administrateur délégué à la gestion journalière, administrateur ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière, ainsi que pour accomplir tout acte en vue de l'accomplissement de l'objet social et la poursuite de l'orientation générale de la gestion de la Société. La nomination d'un administrateur nécessite l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

Le conseil d'administration de la Société est aussi autorisé à nommer des fondés de pouvoirs de la Société, sans l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société. Le conseil d'administration de la Société peut révoquer une telle nomination à tout moment

## Art. 15. Signatures autorisées

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou par les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration de la Société, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

En ce qui concerne la gestion journalière, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration de la Société.

#### Art. 16. Conflit d'intérêts

Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le conseil d'administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui devra ratifier une telle transaction.

## Art. 17. Commissaire aux comptes

Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou, dans les cas prévus par la loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

#### Art. 18. Exercice social

L'exercice social commencera le 1er juillet de chaque année et se terminera le 30 juin de l'année suivante.

## Art. 19. Affectation des bénéfices

Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des statuts.

L'Assemblée Générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

Les dividendes pourront être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le conseil d'administration de la Société et devront être payés aux lieu et place choisis par le conseil d'administration de la Société. Le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi de 1915).

## Art. 20. Dissolution et Liquidation

La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société adoptée dans les mêmes conditions que celles nécessaires pour modifier les statuts, auxquelles il est fait référence à l'article 21 ci-dessous. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidant de la liquidation. Une telle Assemblée Générale des actionnaires de la Société déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

#### Art. 21. Modifications statutaires

Les présents statuts pourront être modifiés par une Assemblée Générale des actionnaires de la Société dans les conditions de quorum et de majorité requises par la Loi de 1915.

#### Art. 22. Droit applicable

Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents statuts seront tranchées en application de la Loi de 1915.

#### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 30 juin 2003.
- 2) La première Assemblée Générale Annuelle se tiendra en décembre 2003.

#### Souscription et Paiement

Toutes les actions ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de EUR 225.000,- est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

## Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que les présents statuts sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de la Loi de 1915.

## Estimation des frais

Les parties comparantes déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de quatre mille (4.000,-) euros.

## Assemblée Générale des Actionnaires

Les comparants pré-qualifiés, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constitués en Assemblée Générale des actionnaires de la Société à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir constaté que celle-ci est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- (i) le nombre d'administrateurs de la Société est fixé à trois;
- (ii) le nombre de commissaires aux comptes de la Société est fixé à un;
- (iii) sont nommés membres du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en décembre 2005:
- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg;
  - Monsieur Maurice Houssa, économiste, avec adresse professionnelle à 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg;
  - Monsieur Enrico Mensi, employé, avec adresse professionnelle à Salita di Granarolo 67/8, Gênes, Italie;
- (iv) est nommé Commissaire aux Comptes de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en décembre 2005:
  - MAZARS S.A., R.C. Numéro B 56.248, avec siège social à 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg;
  - (v) le siège social de la Société est établi à 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: P. Mischo, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, vol. 17CS, fol. 33, case 6. – Reçu 2.250 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

A. Schwachtgen.

(017058.3/230/250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

#### SIBIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin. R. C. Luxembourg B 56.189.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 4 avril 2003. Signature.

(017017.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

#### SIBIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 56.189.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 avril 2003. Signature.

(017018.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

## SIBIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 56.189.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 avril 2003. Signature.

(017020.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

#### SIBIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 56.189.

## EXTRAIT

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange, le 8 avril 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau.

Les comptes au 31 décembre 2001 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau.

Les comptes au 31 décembre 2002 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau.

Administrateur délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Administrateurs:

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Monsieur Martin Melsen, agent immobilier, demeurant à L-9175, 4, rue de la Wark.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 avril 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017021.2/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

## **DEAN KIMAR CONSULTANCY S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy. H. R. Luxemburg B 54.665.

\_

#### **AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausenddrei, den zweiten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Herr Olivier Lansac, Privatbeamter, wohnhaft in Redingen/Attert,

handelnd namens von Herrn Gerardus Cornelis Henkelman, Gesellschaftsverwalter, geboren in Rotterdam (Niederlande), am 22. Januar 1956, wohnhaft in NL-2651 WS Berkel en Rodenrijs,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Rotterdam, am 24. März 2003, gegenwärtiger Urkunde beigefügt.

Welcher Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, dem amtierenden Notar Nachfolgendes erklärte:

- daß Herr Gerardus Cornelis Henkelman, in Folge der Vereinigung aller Aktien in seiner Hand, der alleinige Eigentümer sämtlicher Aktien der Aktiengesellschaft DEAN KIMAR CONSULTANCY S.A., mit Sitz in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy, ist,
- daß die Gesellschaft gegründet wurde auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Marc Elter, mit Amtssitz in Luxemburg, am 24. April 1996, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 356 vom 25. Juli 1996,
  - dass die Gesellschaft ein Kapital hat von 1.250.000,- LUF, eingeteilt in 50 Aktien zu je 25.000,- LUF pro Aktie,
- daß die Gesellschaft eingetragen ist im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 54.665.

Alsdann erklärt der vorbenannte Komparent namens von Herrn Gerardus Cornelis Henkelman, die Gesellschaft ohne Liquidation mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

Die Tätigkeit der Gesellschaft ist somit eingestellt und der alleinige Aktionar übernimmt persönlich alle Aktiva und Passiva der Gesellschaft, welche keine Immobilien besitzt. Somit gilt die Liquidation der Gesellschaft als abgeschlossen.

Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar wird andurch Entlastung erteilt.

Der alleinige Aktionar verpflichtet sich die Aktien zu annulieren sowie die Geschäftsbücher und Unterlagen der aufgelösten Gesellschaft während fünf Jahren vom heutigen Tage angerechnet am vormaligen Gesellschaftssitz, aufzu- bewahren.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingans erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent mit dem amtierenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: O. Lansac, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2003, vol. 16CS, fol. 94, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Stempelpapier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 16. April 2003.

P. Decker.

(016947.3/206/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2003.

# NEMSET S.A., Société Anonyme, (anc. ROSEWOOD S.A.).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 70.156.

#### **EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 25 mars 2003 a décidé de nommer un Administrateur supplémentaire, Madame Andrea Dany, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016549.3/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# CI & GI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 79.027.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(016550.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## ARNAULD DE BUSSIERRE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 87.211.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2003, réf. LSO-AD03281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2003.

Signature.

(016555.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### BANFIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 74.176.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société de droit de British Virgin Islands, dénommée ARPEDIM (B.V.I.) LTD, ayant son siège social à Tortola - British Virgin Islands - 3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town,

ci-après nommée l'actionnaire unique',

ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, né à Villerupt (France), le 8 juin 1972, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 18 mars 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- \* Que la société dénommée BANFIE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.176, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 9-11, rue Goethe, ci-après dénommée 'la Société', a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 février 2000, publié au Mémorial C numéro 348 du 16 mai 2000.
- \* Que le capital social de la Société est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 10.000 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.
- \* Que la société de droit des lles Vierges Britanniques ARPEDIM (BVI) LIMITED, s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
- \* Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.
- \* Que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport aux passifs de la Société actuellement connus ou inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif; qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé.
  - \* Que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique.
- \* Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport, conformément à la loi, par le réviseur d'entreprises, GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, désigné 'commissaire à la liquidation' par l'actionnaire unique de la Société.
  - \* Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
  - \* Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

\* Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue française au comparant, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Fiorucci, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, vol. 16CS, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2003.

J. Delvaux.

(016670.3/208/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

# KEITH & CIE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 88.552.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 7 avril 2003, du rapport des Gérants de la société KEITH & CIE (LUXEMBOURG), S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2002:

Robert-Jan Schol

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

2) Election des nouveaux Gérants pour une durée illimitée:

Robert-Jan Schol

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

3) La perte qui s'élève à USD 108.246,71 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KEITH & CIE (LUXEMBOURG), S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

R.-J. Schol

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016569.3/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## GROUPE ASSURGARANTIE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 48.785.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 24 octobre 2002

#### Résolution unique

Le conseil décide à l'unanimité de changer le siège de la société pour le transférer de son adresse actuelle, 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg, à sa nouvelle adresse, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

GROUPE ASSURGARANTIE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD04016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016593.3/045/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

# LUCILLE SIGMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 83.113.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> avril 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société LUCILLE SIGMA S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2001:

**ERNST & YOUNG LUXEMBOURG** 

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 1er avril 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

- 3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.
- 4) Election de ERNST & YOUNG LUXEMBOURG en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 1er avril 2003.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 1er avril 2003.
- 6) Du profit qui s'élève à USD 9.108,- un montant de USD 455,40 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCILLE SIGMA S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04139. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016567.3/683/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### PLASSA 98-7 FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 65.591.

Résolution circulaire du Conseil d'Administration

Ce jour, 1er avril 2003, le Conseil d'Administration prend à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Démission de Madame Murielle Maman

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Murielle Maman avec effet de ce jour.

2. Cooptation de Monsieur Matthieu Fortin en remplacement de Madame Murielle Maman

Les Administrateurs restants, conformément aux prescriptions de l'article 13 des Statuts du 24 juillet 1998, décident de nommer, avec effet de ce jour, sous réserve de l'agrément de la CSSF, et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, Monsieur Matthieu Fortin aux fonctions d'Administrateur de la SICAV en remplacement de Madame Murielle Maman, Administrateur démissionnaire.

La prochaine Assemblée Générale ratifiera la nomination de Monsieur Matthieu Fortin aux fonctions d'Administrateur. Quitus sera donné lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en août 2003:

- à Madame Murielle Maman pour l'exercice de son mandat pour la période du 1er juin 2002 jusqu'au 1er avril 2003;
- à Monsieur Matthieu Fortin pour l'exercice de son mandat pour la période du 1er avril 2003 au 31 mai 2003.

Fait le 1er avril 2003.

G. Prate / V. Decalf

Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD04016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016591.3/045/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

#### LUCILLE 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R. C. Luxembourg B 82.899.

\_\_

#### Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 1er avril 2003, du rapport et la décision du Conseil d'Administration de la société LUCILLE 1 S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2001:

**ERNST & YOUNG LUXEMBOURG** 

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 1er avril 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

- 3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.
- 4) Election de ERNST & YOUNG LUXEMBOURG en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 1er avril 2003.
- 5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 1<sup>er</sup> avril 2003.
- 6) Du profit qui s'élève à USD 7.785,38 un montant de USD 389,27 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCILLE 1 S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2003, réf. LSO-AD04138. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016568.3/683/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## GIP DACHFONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 76.480.

Résolution circulaire du Conseil d'Administration

Ce jour, 1<sup>er</sup> avril 2003, le Conseil d'Administration prend à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Démission de Madame Murielle Maman

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Murielle Maman avec effet de ce jour.

2. Cooptation de Monsieur Matthieu Fortin en remplacement de Madame Murielle Maman

Les Administrateurs restants, conformément aux prescriptions de l'article 13 des Statuts du 21 juin 2000, décident de nommer, avec effet de ce jour, et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, Monsieur Matthieu Fortin aux fonctions d'Administrateur de la SICAV en remplacement de Madame Murielle Maman, Administrateur démissionnaire.

La prochaine Assemblée Générale Annuelle, qui se tiendra le 10 avril 2003:

- ratifiera la nomination de Monsieur Matthieu Fortin aux fonctions d'Administrateur;
- donnera quitus à Madame Murielle Maman pour l'exercice clos le 31 décembre 2002; quitus lui sera donné pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 jusqu'à ce jour lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en avril 2004.

Fait le 1er avril 2003.

G. Prate / V. Decalf

Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD04029. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016592.3/045/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2003.

## **HELLABY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 65.990.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ajournée des actionnaires en date du 20 janvier 2003

- les comptes annuels aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi de 1915 telle que modifiée, l'assemblée décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 dépassent plus de 75% du capital souscrit de la société;
- décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

M. Malcolm K. Becker;

M. Rory C. Kerr;

SOLON DIRECTOR LIMITED.

Commissaire:

- Phillip van der Westhuizen ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016754.3/631/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

## **HELLABY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 65.990.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03818 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016756.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

## **HELLABY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 65.990.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03822 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016758.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange